

LE CPSP

Groupes de travail

LES ASSOCIATIONS

Les actus

LES DOSSIERS THÉMATIQUES

Conduites à risque

LES PARTENAIRES

L'APSN

LA REVUE DE PRESSE

...de Paris et d'ailleurs

La réforme de la Protection de l'Enfance

*Le Comité de la Prévention Spécialisée de Paris a été créé par ses Associations membres pour promouvoir leurs actions, les représenter et proposer aux équipes le soutien technique dont elles peuvent avoir besoin.*

## DES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES AU CPSP

SUIVI DU PROTOCOLE MISSION LOCALE / PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

CHANTIERS ÉDUCATIFS : OBJECTIFS ET MOYENS

LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DANS LA RÉFORME DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE



### L'ACTU DES ASSOS

Pour ce numéro :



### LES CONDUITES À RISQUES

Les jeunes, la **violence** et nous;  
Les **jeux vidéos** à l'adolescence;  
Les Consultations Jeunes **Consommateurs**



### LES PARTENAIRES

L'Association de Prévention Spécialisée du Nord, tête de réseau départemental, nous a ouvert ses portes pour nous apporter quelques propositions de méthodes, quelques exemples de travail déjà réalisé, et surtout une envie de travailler ensemble.



## LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DANS LA RÉFORME DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

L'Etat réaffirme sa place comme acteur de la Protection de l'enfance, aux côtés des Départements chefs de file. Dans un contexte où la gouvernance de la Protection de l'enfance est interrogé, les acteurs de la Prévention spécialisée sont concertés par la Ministre.



## LES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES DU CPSP

PROTOCOLE DE PARTENARIAT PARISIEN ENTRE :  
Associations de prévention spécialisée  
Et  
La Mission Locale de Paris

### LE SUIVI DU PROTOCOLE MISSION LOCALE DE PARIS / PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Le protocole entre la MLP et les associations de Prévention spécialisée de Paris a été signé en 2015 pour répondre **au mieux aux besoins des jeunes accompagnés par la PS** en matière d'insertion professionnelle. Ainsi, notamment, l'inscription des jeunes doit être facilitée, les contacts avec les référents Prévention spécialisée renforcés, les co-accompagnements mieux suivis, les chantiers éducatifs travaillés en commun, les demandes de Fonds d'Aide aux Jeunes Parisiens fluidifiées.

Le CPSP a mis en ligne un questionnaire pour les éducateurs des équipes. D'ores-et-déjà, sur 214 éducateurs, **125 ont répondu**, nous donnant un panel suffisant pour une analyse crédible. Les réponses vont être analysées par un groupe de travail qui se réunira pour la première fois le mercredi 9 mars. Un bilan de ce protocole par la Prévention spécialisée après un an de mise en œuvre sera proposé mi avril 2016, en vue du comité de pilotage réuni par le Département.

### LES CHANTIERS ÉDUCATIFS

Le chantier éducatif est un **outil pour de nombreuses équipes** éducatives de Prévention spécialisée : temps d'observation du comportement des jeunes, temps du « faire ensemble », temps d'apprentissage des règles du monde du travail, pied à l'étrier vers une formation ou une insertion professionnelle plus concrète, moyens pour permettre aux jeunes de gagner un peu d'argent... Si nous voulons pouvoir préserver ce levier éducatif, le développer, il nous faut montrer en quoi la Prévention spécialisée a créé là un outil spécifiquement adapté aux jeunes avec lesquels nous travaillons, qui a un impact individuel et collectif sur eux, mais aussi sur leur milieu de vie.

Pour cela, un groupe de travail va préparer une **production** (papier? mini-film? Présentation?) qui sortira avant l'été et pour **servir en interne aux équipes**, mais **également vers les partenaires** de ces chantiers éducatifs.



### LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DANS LA RÉFORME DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Dans le cadre de la feuille de route sur la Protection de l'enfance de Mme Rossignol, maintenant Ministre de la famille, un groupe de travail sur la Prévention spécialisée se réunit de janvier à octobre 2016. Seront abordés : la cartographie de la Prévention spécialisée, ses enjeux, ses pratiques professionnelles, sa gouvernance et son évaluation.

## L'ACTU DES ASSOS

### OUVERTURE DU LOCAL SCHUBERT DE L'ÉQUIPE SUD DES RÉGLISSES \_ CFPE-ETS (PARIS 20)

Le 22 janvier, les 4 éducateurs, les 2 chefs de service et la directrice de l'équipe sud des Réglisses ouvraient officiellement les portes du local Schubert. Une douzaine de jeunes du quartier et les éducateurs ont préparé les murs du local (lessivage, enduit et peinture primaire), avant la participation de 15 salariés du Groupe l'Oréal pour une journée de mise en peinture avec des jeunes du quartier lors du Citizen Day. Pendant le second semestre 2015, accueils individuels et de groupes se sont succédés. Aujourd'hui, et dans les mois à venir s'y développe déjà deux ateliers d'expression avec une jeune graphiste du quartier (celle qui a fait les peintures qui ornent les murs du local) et un atelier vidéo-son avec un bénévole montpelliérain. Groupe parent, petit-déj partenariaux trimestriels sont à venir...

Ce lieu répond à un besoin d'un espace d'appui pour l'équipe éducative, dans un secteur où les acteurs associatifs sont peu nombreux. Déjà bien repéré, il n'ouvrira pas à l'accueil inconditionnel

(type permanence) avant que l'ancrage et le repérage de l'équipe dans cet espace soit aussi bien compris par les jeunes pour le préserver d'un envahissement contre-productif.

L'existence, ou pas, d'un local d'appui relève d'un choix associatif, et doit toujours répondre à des besoins identifiés par une équipe. Lorsqu'il existe, un équilibre est

à préserver entre espace de travail des éducateurs, donc garantissant les conditions de confidentialité obligatoires, et espace de convivialité pour l'accueil des jeunes, de leurs parents, des partenaires et des habitants. Souhaitons à cette équipe de continuer son chemin vers ce savant équilibre!



*D'après la contribution de Jean Kurzenne, Chef de service*



ASSOCIATION SOLEIL

### ACCOMPAGNER DES JEUNES QUI DENONCENT DES VIOLENCES POLICIERES \_ ASSOCIATION SOLEIL

C'est tout d'abord un jeune, mineur, en confiance avec un éducateur, qui parle de violences policières pendant sa garde à vue, qui laisse entendre que cela a touché d'autres jeunes aussi. L'Association a déjà [travaillé sur les contrôles au faciès](#), sur les contrôles violents, et avait établi des discussions avec le commissariat, mais il s'agissait de violences dans l'espace public. La parole des jeunes s'est progressivement déliée, jusqu'à ce qu'ils acceptent de parler de ce qu'ils subissaient, d'abord aux éducateurs, puis à d'autres associations, spécialisées, qui ont fait intervenir des avocats qui accompagnent aujourd'hui la plainte de 18 jeunes pour « violences volontaires aggravées », « agression sexuelle aggravée », « discrimination », « abus d'autorité » (termes utilisés dans plusieurs journaux nationaux dont Le Monde dans [un article](#) du 18.12.15, ainsi que dans [l'article Médiapart](#), et dans certains journaux télévisés). Un long travail a été fait en amont par l'équipe éducative, pour recouper les paroles des jeunes devant des faits aussi graves, pour amener les parents de ces mineurs à accueillir les propos de leurs adolescents, pour donner aux jeunes assez confiance en la justice pour porter plainte. Des actions très concrètes ont été mises en œuvre pour l'accompagnement de ces situations : 5 séances d'ateliers d'écriture animées par un journaliste et les éducateurs pour une vingtaine de jeunes ont eu lieu, un court métrage sur le thème du « Mieux vivre ensemble » en cours de finalisation, des expos/débats interactifs se sont déroulées en partenariat avec des associations locales et nationales, 2 séjours permettant l'expression des jeunes et un travail éducatif autour des comportements citoyens ont été mis en place, tout comme des séminaires et rencontres « Européennes » axées sur les relations jeunes/police en Angleterre, Pays Bas et Espagne. L'association a également mis

en œuvre des rencontres informelles avec des adultes du quartier et les associations sur le thème de la discrimination (relais par jeunes majeurs en tant que leader positif). Enfin, l'accompagnement des jeunes et des familles par des avocats spécialistes et les éducateurs de l'association Soleil (informations sur l'accès aux droits et à la défense des victimes) se poursuit, pour chaque jeune, qui se construit malgré les séquelles de ces agissements. La peur des représailles, dont certaines ont déjà été dénoncées par les jeunes, est entendue et travaillée.

Sans présumer des décisions de la justice sur cette affaire, il s'agit avant tout, ici, de tenter de montrer l'importance de la relation de confiance entre les éducateurs et les jeunes auprès desquels ils travaillent, l'importance que cette confiance ne soit pas trahie, pour amener, avec du temps, les jeunes à « tenter de nouveau le droit commun », à ne pas se résigner, à ne plus subir violences, discriminations, échecs aussi. Les équipes tissent des liens avec ces jeunes, mais aussi avec les partenaires (l'équipe de Soleil a fait venir l'adjoint au Maire en charge de la prévention et de la sécurité pour entendre les jeunes, dans les locaux de l'association; elle a su diriger les jeunes vers des acteurs spécialisés sur le sujet, su introduire les avocats et transmettre le lien de confiance), avec les familles. Elles s'appuient sur ce que leur disent les jeunes pour déterminer la direction à donner à leur action, parfois pour passer le relai à la justice qui elle, seule, décidera des suites à donner. Mais la parole du jeune aura été entendue. Ces jeunes auront eu le droit, accompagnés par l'Association, à exprimer leurs souffrances et à en demander la reconnaissance. Cela fait partie de la mission éducative : apporter aux jeunes, de nouveau, la conviction que leur parole compte comme celle de tout citoyen.

*D'après la contribution de Zina Berdous, Directrice, ainsi que de l'ensemble de l'équipe de l'Association Soleil*

## LES CONDUITES À RISQUES

### LES JEUNES, LA VIOLENCE ET NOUS (MDA, 8.12.15)

M. Yahyaoui, psychologue et enseignant chercheur à l'université de Savoie nous renseigne sur l'expérience migratoire comme facteur de vulnérabilité au passage à l'acte violent : les histoires des parents et celles des enfants sont tellement différentes qu'il y a dissonance et incompréhension entre les deux, l'adolescence ne faisant pas trace chez les parents. L'enfant peut également entrer en dissonance avec l'école, qu'il perçoit comme discriminante, qui est source de quiproquos. En conciliant les rapports de l'enfant avec ses parents, avec l'école, avec son groupe de pairs, on peut alors reconstruire une représentation de soi en termes d'estime, d'affirmation identitaire et lui donner une chance de s'inscrire dans l'ici et maintenant. M. Yahyaoui met en place des groupes de travail avec élèves, parents et professeurs pour aller dans ce sens.

Deux éducateurs de l'ADCLJC sont venus présenter les démarches qu'ils mènent dans le cadre des rixes entre jeunes du 18ème et jeunes du 19ème (local, groupes de parole, groupe de mamans...).

L'AJAM 19ème est venue présenter, avec l'APEES, l'atelier de boîte éducative qu'elle a porté dans le quartier pour offrir aux jeunes un espace temps pour travailler leurs corps, leurs confiance en eux, participer à un cadre qui leur donne une place. **CR complet :** <https://drive.google.com/file/d/0BxyvDlcRiz3OVU0td3RsUkVkt1E/view?usp=sharing>

### LES CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS (MMPCR, 29.1.16)

Prévention, soin et réduction des risques sont les trois domaines des CJC, spécialisés dans l'accueil et l'orientation des jeunes consommateurs et utilisateurs abusifs d'écrans. Les jeunes peuvent s'y rendre anonymement, sans rendez-vous et gratuitement. Les équipes des CJC sont également là pour accompagner et outiller les professionnels au contact direct des jeunes concernés.

Après 10 ans de fonctionnement, des pratiques originales se sont installées dans les CJC, et se diffuseront. Par exemple, il faut citer l'expérience de la Consultation Charonne et de l'équipe Nord Way du 10ème d'Arc75, qui partage des temps de rue communs. Educateurs et consultantes étayent leurs discours auprès des jeunes, les font parler de leurs consommations, de leurs relations aux produits.

**CR complet :**

<https://drive.google.com/file/d/0BxyvDlcRiz3OWIQxc1hKYktjQVE/view?usp=sharing>

### ETUDE PELLEAS SUR LES JEUX VIDÉOS

Si le jeu est avant tout une chose positive dans la vie des enfants et des adolescents, certains éléments permettent de déterminer un basculement vers l'addiction. Ainsi, perte de contrôle, conséquences et fréquence traduisent que le jeu vidéo devient un moyen pour l'adolescent de faire face à une souffrance, que, bien souvent, l'enfermement dans le jeu vient encore renforcer.

L'enquête réalisée auprès de 34 classes de collèges et 54 de lycées a révélé un nombre moyen d'écrans par famille de 11, toute CSP confondue. 12% des jeunes répondant présentent des critères de « jeux vidéos problématiques » selon une échelle validée. Ces joueurs ont plus souvent des idées suicidaires, un sommeil réduit, moins d'activités extrascolaires.

**CR complet :**

<https://drive.google.com/open?id=0BxyvDlcRiz3OYmpnU01MMWlCaGM>

Enquête : <http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/eftxiouc.pdf>



# LA RÉFORME DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

## LA FEUILLE DE ROUTE DE LA MINISTRE : SORTIR LA PROTECTION DE L'ENFANCE DE L'ANGLE MORT DES POLITIQUES PU- BLIQUES

Dans sa feuille de route pour la protection de l'enfance 2015/2017, la Ministre réaffirme l'intérêt de l'enfant et la bienveillance comme devant être au cœur des missions. Elle vise également à sortir la protection de l'enfance de l'angle mort des politiques publiques pour « porter un projet partagé en faveur des enfants les plus vulnérables ». En effet, la France a été entendue par l'ONU, au début de cette année, autour de la mise en œuvre de la Convention internationale des droits de l'enfant ... et les premiers échos, tout comme le faisaient déjà plusieurs rapports complémentaires (voir la revue de presse) pointent des lacunes importantes.

Ainsi, faisant suite à leur rapport de 2014, les sénatrices Mmes Meunier et Dini ont présenté un projet de loi (en cours d'examen par le Parlement). La Ministre porte ce projet qu'elle inclue dans sa feuille de route, et y ajoute des mesures non législatives. Parmi ces dernières, la mesure 61 vise, par la loi, à réaffirmer le rôle de la Prévention spécialisée et la mesure 62 vise à valoriser ses actions.

## UNE JOURNÉE DE RÉFLEXION À L'ONED SUR LA GOUVERNANCE DE LA PROTEC- TION DE L'ENFANCE (22.1.16)

Mme Rossignol, alors encore Secrétaire d'Etat à la famille, est venue y présenter sa feuille de route. Notamment, elle a fortement insisté sur la

volonté de l'Etat de réaffirmer son rôle de garant de l'équité territoriale de traitement en matière de Protection de l'enfance pour tous les citoyens. Si l'autorité des Départements n'est nullement remise en cause, l'Etat est réaffirmé comme le partenaire donnant le sens de l'action, et garantissant le cadre de cette mission.

La création du Conseil National de Protection de l'Enfance a de nouveau précisé par Mme Rossignol, Conseil placé auprès du Premier ministre pour réaffirmer la transversalité de cette mission.

Cette journée a permis également de réaffirmer le nécessaire partenariat avec la justice des mineurs, ainsi qu'avec les « usagers » eux-mêmes.

## UN GROUPE DE TRAVAIL INTERMINISTÉ- RIEL AUTOUR DE LA PRÉVENTION SPÉCIA- LISÉE

Aux côtés des têtes de réseau nationales (CNLAPS, CNAPE, UNIOPSS), d'autres têtes de réseau départementales (APSN, Idée 93, UDAPS 94), d'associations (Arc75, APSIS-Emergences 57) et de personnalités qualifiées (Pascal Le Rest), le CPSP participe au groupe de travail autour de la Prévention spécialisée.

La feuille de route de ce groupe devait être portée par la DGCS, pour le Ministère des affaires sociales (le remaniement ministériel interrogera peut-être ce portage). Le ministère de la jeunesse, de la ville et des sports est également associé à ce travail, tout comme la PJJ.

L'ordre du jour des trois prochaines réunions est fixé :

- La réunion de mars devra permettre de lister les enjeux de la Prévention spécialisée, et de prendre connaissance du travail de cartographie que va mener le CNLAPS.
- La réunion d'avril reviendra sur les pratiques professionnelles : travail de rue, actions collectives, actions communautaires sur le lieu de vie, actions individuelles et partage d'informations avec les services ASE et les autres services concernés.
- La réunion de juin abordera la gouvernance de la Prévention spécialisée, ainsi que son évaluation.

Une dernière rencontre, en septembre ou octobre, n'a pas encore d'ordre du jour clairement établi.

C'est une occasion importante d'apporter notre contribution à l'évolution dans les années à venir de la Prévention spécialisée. Cette mission de Protection de l'enfance, souvent menacée, en disparition dans certains départements, mal connue encore des élus comme du public en général, souffre elle aussi de ce déficit d'image qui semble atteindre la Protection de l'enfance dans son ensemble.

Le Conseil d'administration du CPSP a demandé à ses adhérents de mandater une personne par association pour élaborer des pistes de propositions à porter au cours de ces rencontres. Nous vous remercions ici, bien sûr, de l'avancée de ces travaux.

Dossier complet disponible ici :  
[https://drive.google.com/open?  
id=0BxyvDlcRiz3OYU1ETWU3dlU0TVE](https://drive.google.com/open?id=0BxyvDlcRiz3OYU1ETWU3dlU0TVE)



Qui sont-ils? L'Association de Prévention Spécialisée du Nord, qui regroupe toutes les associations de PS du Département. Ils sont 7 équivalents temps plein en postes, financés par le Département.

Que font-ils? Ils ont quatre pôles :

- La formation, pour leurs adhérents, mais aussi pour les extérieurs. Ils forment notamment chaque année les nouveaux arrivant de toutes les associations dans des sessions partagées qui créent du lien entre les professionnels.
- L'animation et la représentation du réseau : ils conduisent des Groupes d'Echanges sur l'Activité de Prévention (GEAP) thématiques dans lesquels les professionnels mettent en commun leurs pratiques, bénéficient d'apports extérieurs, et produisent une restitution auprès des autres professionnels du département (sur le local en PS par exemple).
- Le conseil et l'accompagnement des équipes (sur les projets de service par exemple, ou sur l'évaluation interne, sur une thématique).
- Les études, recherches et productions méthodologiques.

Leur site? Il est là : <http://www.apsn-prev.org/>

Ensemble on va faire quoi? Pour l'instant, le CPSP va surtout s'inspirer de leurs savoirs faire et de leur expérience!!! Mais dès que nous le pourrons, nous leur renverrons l'ascenseur!...

De nombreux articles sont parus ces dernières semaines autour des **réductions budgétaires de la Prévention spécialisée** : dans l'Isère (<http://france3-regions.francetvinfo.fr/alpes/isere/grenoble/les-educateurs-de-rue-de-grenoble-se-sentent-toujours-menaces-par-la-baisse-du-budget-du-conseil-departemental-de-l-isere-910577.html>), dans l'Eure-et-Loir, le Bas-Rhin, les Alpes-Maritimes, la Basse-Normandie, les Yvelines, la Mayenne (<https://www.mediapart.fr/journal/france/271215/les-educateurs-de-rue-pousses-dehors>), la Seine-et-Marne (<http://www.leparisien.fr/melun-77000/l-education-specialisee-inquiete-des-restrictions-budgetaires-du-departement-16-02-2016-5550339.php>). Ce sont alors ses **missions, son rôle primordial** dans certains quartiers qui sont remis en avant, et notamment son rôle dans la prévention de la radicalisation (ASH du 1.1.16, interview de Véronique Le Goaziou, <http://www.lagazettedescommunes.com/430248/les-educateurs-de-rue-menaces-de-disparition/>, Lien social du 4.2.17, *Prévention spécialisée et Travailliers de l'ombre cherchent lumière*).

Le **remaniement gouvernemental** a bien sûr créé le Ministère de plein exercice de la famille, de l'enfance et des droits des femmes. Il a également vu la nomination de Mme Hélène Geoffroy au secrétariat d'Etat à la Politique de la ville (<http://www.lagazettedescommunes.com/429418/politique-de-la-ville-les-premiers-pas-de-la-nouvelle-secretaire-detat-helene-geoffroy/>), ce secrétariat étant très impliqué dans l'évolution de la PS à venir.